

ARTELIA

Parc Technologique du Canal
 16, avenue de l'Europe
 Immeuble Octopussy
 31520 Ramonville Saint-Agne
 Tel. : +33 (0)5 62 88 77 00
 Fax : +33 (0)5 62 88 77 19

COMPTE RENDU REUNION DE CHANTIER n°5

CLIENTS RESEAU 31 **DATE DE LA REUNION** 11/02/2014
Projet Interconnexion entre le réseau d'Antichan et le réservoir de Frontignan **LIEU** Frontignan de Comminge
OBJET Réunion de chantier **REF.** 4331320

N°.	DESTINATAIRES	DIFFUSION			
		MAIL	TEL. /PORTABLE	FIXE	
1	Maîtrise d'Ouvrage RESEAU 31	M.HATTINGUAIS	Sylvain.hattinguais@reseau31.fr	06.32.65.63.18	05 62 00 72 86
		M.COMAS	Arnaud.comas@reseau31.fr	06.15.85.40.20	05 62 00 72 80
		M.ROSS	Wiliam.ross@reseau31.fr		
	MAIRIE FRONTIGNAN	M.PLANAS Mme MERIC	Yp.planas@wanadoo.fr mc.meric@orange.fr	06. 79.57.03.49	05 61 79 65 51 05 61 94 11 03
	MAIRIE ANTICHAN	M.DUMAIL	Bernard.dumail@wanadoo.fr		
2	Maîtrise d'Œuvre ARTELIA	M.LACOUTURE	jean-luc.lacouture@arteliagroup.com	06.03.44.67.29	05 62 88 77 00
		M. GUYOMARD	julien.guyomard@arteliagroup.com		
4	Entreprises SARL BORDES	M. BORDES	Bordesgeorges@orange.fr	06.08.28.18.06	05 61 79 66 27
		SARL ICO	M.COMELERAN	lco31@free.fr	06.60.53.45.37

FEUILLE DE PRESENCE / CONVOCATION

ENTITE (ABREVIATION)	NOM	PRESENT	EXCUSE	CONVOQUE*
Maître d'Ouvrage RESEAU 31	M.HATTINGUAIS	X		X
	M.COMAS		X	X
	M.ROSS		X	
MAIRIE FRONTIGNAN	M.PLANAS	X		X
	Mme MERIC		X	
MAIRIE ANTICHAN	M.DUMAIL	X		
	M. LINARES	X		
	M. MAURAS	X		
Maître d'œuvre ARTELIA	M.GUYOMARD	X		X
	M.LACOUTURE	X		

NOM DES ENTREPRISES	REPRESENTEES PAR	PRESENT	EXCUSE	CONVOQUE*
BORDES	M. BORDES	X		X
	Mme BORDES		X	
	M. BORDES G.		X	
ICO	M.COMELERAN		X	X
	M. CAILBEAUX		X	

* Convoqué à la prochaine réunion

LA PROCHAINE REUNION AURA LIEU LE :	Mardi 18 février à 13h30
SITE DE LA REUNION :	Sur le chantier
OBJET :	Réunion de chantier

NOTA 1 :	Sauf contestation auprès du MO dans un délai de 8 jours après réception, les termes du présent compte rendu seront considérés comme lus et approuvés par chaque destinataire participant à l'opération.
NOTA 2 :	Les comptes rendus seront uniquement diffusés par courriel. Merci de prévenir en cas de mauvaise réception.

Rédacteur du présent compte rendu : Julien GUYOMARD

1. OBSERVATIONS SUR LE PRECEDENT CR

N°	Compte-rendu	Concerne
1.1.	Sans objet	

2. GENERALITES - ADMINISTRATIF

N°	Compte-rendu	Concerne
2.1.	Sans objet	

3. INTEMPERIES

N°	Compte-rendu	Concerne
3.1.	Intempéries déclarées Les jours suivants ont été déclarés en intempéries depuis la réunion du 04/02 : vendredi 7/02, lundi 10/02 et mardi 11/02	
3.2.	Cumul des intempéries Le cumul des intempéries est de 5 jours, répartis comme suit : - S4 : 2 jours - S6 : 1 jour - S7 : 2 jours	

4. COORDINATION SPS

N°	Compte-rendu	Concerne
4.1.	PPSPS Rappel : ICO devra transmettre son PPSPS.	ICO

5. SOUS-TRAITANCE

N°	Compte-rendu	Concerne
5.1.	Sous-traitance Rappel : le MOE donne son agrément à chacune des demandes avant transmission au MOA pour acceptation. Les dossiers d'agrément de sous-traitants devront comporter les documents suivants : <i>DC4 (ex-DC13), DC2, DC6, Attestation sur l'honneur, DC7, RIB, KBIS, Assurance, URSSAF, attestation fiscale versement cotisations, Effectif, Qualifications, Références</i> Il est rappelé que le Maître d'ouvrage doit recevoir le dossier d'agrément à minima 15 jours avant l'intervention du sous-traitant sur site. Tout sous-traitant non agréé se verra refuser l'accès au chantier.	Entreprises

6. SUIVI DES ETUDES D'EXECUTION

6.1.		BOR
------	--	-----

7. VISA DES DOCUMENTS D'EXECUTION

N°	Compte-rendu	Concerne
7.1.	<p>Remises de documents – Remarques générales</p> <p>Il est rappelé que tout document EXE doit impérativement être remis au MOE au minimum 15 jours avant le démarrage des travaux, de telle sorte qu'il puisse être visé avant toute intervention sur site.</p> <p>Tout manquement à ce principe de fonctionnement pourra être un arrêt immédiat des travaux en cours, jusqu'à obtention des documents.</p>	Entreprises
7.2.	<p>Bordereau de diffusion des documents.</p> <p>Tout envoi de document relatif aux Etudes d'exécution devra être accompagné d'un bordereau de diffusion indicé.</p>	Entreprises
7.3.	<p>Procédure de diffusion des documents</p> <p>Tout envoi de document EXE par mail doit être doublé d'un exemplaire papier.</p> <p>Les plans visés seront adressés au MOA (1 exemplaires papier), aux deux maries Frontignan/Antichan (2 exemplaires papier), ainsi qu'au MOE (1 exemplaire papier).</p>	Entreprises

8. AVANCEMENT DES TRAVAUX

N°	Compte-rendu	Concerne
8.1.	<p>Planning</p> <p>Travaux réalisés la semaine précédente :</p> <ul style="list-style-type: none"> - début de la pose de la canalisation <p>Travaux en cours :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pose de la canalisation dans la prairie (partie privée) 	Ensemble des participants

9. DIVERS

N°	Compte-rendu	Concerne
9.1.	<p>Emplacement des manchons électro-soudables</p> <p>Il est demandé à BOR de recoller précisément l'emplacement des manchons electro-soudables.</p>	BOR
9.2.	<p>Retrait des déblais / Amenée de matériaux</p> <p>BOR fait part de la difficulté d'amener des matériaux sur le chantier (matériau de lit de pose). Le MOE rappelle que la mise en place d'une gaine TPC n'est pas la solution privilégiée pour le moment. BOR et MOE recherchent une solution adéquate. Dans l'attente BOR utilise le matériau validé.</p>	BOR
9.3.	<p>Lit de pose et enrobage de la canalisation</p> <p>Le MOE rappelle que l'épaisseur du lit de pose est de 10 cm et que celle de l'enrobage est de 20 cm.</p>	BOR
9.4.	<p>Chemin en bordure de parcelle</p> <p>BOR rematéralisera le chemin le long de la parcelle privée avec les blocs déplacés.</p>	BOR
9.5.	<p>Reprise sur enrobé</p> <p>BOR fera la reprise de l'enrobé abimé (départ Antichan) en fin de chantier.</p>	BOR

9.6.	Accotement Route Départementale Les accotements de la RD sont abimés. La rotation des camions du chantier «maison de retraite» semble en cause.	
-------------	---	--

10. OBSERVATIONS EN ATTENTE DE REPONSE

Les observations en attente de réponse sont rappelées ci-après :

Observations	Concerne	CR	CHAP	REPO NSE	Date limite de réponse fixée par l’entité concernée
Planning du chantier	BOR	1	2.6		Prochaine réunion
PPSPS	ICO	1	4.1		Avant intervention
BOR fournira la fiche caractéristique du matériau proposé pour lit de pose et enrobage pour VISA.	BOR	4	9.1	oui	
BOR transmettra un schéma du regard qui sera mis en place.	BOR	4	6.1	oui	

Les lignes grisées correspondent à des observations effectuées et disparaîtront au prochain compte rendu.

11. ANNEXES AU CR

N°	Compte-rendu	Concerne
11.1.	Sans objet	SMEA

12. PHOTOS DU CHANTIER



